



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **6 novembre 2017**

Délibération n° 2017-2268

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Oullins

objet : Attribution d'une subvention à l'association Rhône Arménie formation échanges (RAFE) pour son programme d'actions 2017

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller délégué Vincent

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 17 octobre 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 8 novembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Beautemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mme Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouvernyre, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguét, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, MM. Moretton, Moroge, Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Bret (pouvoir à M. Devinaz), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Basdereff (pouvoir à Mme El Faloussi), Berra (pouvoir à M. Huguét), Burillon (pouvoir à M. Crimier), M. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Gailliout (pouvoir à M. Coulon), Guillemot (pouvoir à Mme Jannot), Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Millet (pouvoir à Mme Bouzerda), M. Millet (pouvoir à Mme Picard), Mmes Nachury (pouvoir à Mme Crespy), Piantoni (pouvoir à Mme Hobert), Servien (pouvoir à M. Da Passano), Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : Mme Farih.

**Conseil du 6 novembre 2017****Délibération n° 2017-2268**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commune (s) : Oullins

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Rhône Arménie formation échanges (RAFE) pour son programme d'actions 2017**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 12 octobre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

Rhône-Arménie-formation-échanges (RAFE) compte parmi les associations qui mènent des projets structurants à Lyon ainsi qu'en Arménie, et plus particulièrement à Erevan, de façon complémentaire aux échanges existants entre les 2 villes depuis plus de 20 années.

Créée en 1993, l'association RAFE a été à l'initiative de la création, en 2001, du Centre d'enseignement professionnel franco-arménien d'Erevan (CEPFA) réalisé en partenariat avec la Société d'enseignement professionnel du Rhône (SEPR) et soutenue notamment par la Ville de Lyon. Cette association lyonnaise de solidarité internationale s'est appliquée à créer les conditions permettant aux jeunes et aux adultes arméniens de recevoir une formation professionnelle de bon niveau afin de pouvoir accéder à un emploi en Arménie.

Les actions menées par RAFE sont facteurs de rayonnement de Lyon à Erevan, et d'échanges entre les 2 villes partenaires. Ces actions permettent également de faire connaître de façon concrète les enjeux de la coopération et de la solidarité internationale auprès des habitants de la Métropole.

**II - Objectifs**

La Métropole de Lyon et la Ville d'Erevan, capitale de l'Arménie, ont développé un partenariat de coopération décentralisée, affirmant ainsi leur volonté de favoriser les échanges dans de nombreux domaines, notamment l'éducation, la culture, la francophonie, les politiques publiques de gestion urbaine et d'aménagement des espaces publics, le développement économique et touristique, le développement durable. L'Arménie est d'ailleurs l'un des 195 états ayant signé l'accord de Paris sur le changement climatique après son adoption lors de la COP 21.

Face aux nouveaux objectifs liés notamment au processus de décentralisation en Arménie, de développement durable, la Métropole et la Ville d'Erevan ont élaboré une convention de coopération décentralisée pour la période 2015-2017.

Lyon est de longue date le berceau d'initiatives de solidarité internationale innovantes et structurantes. Dans le cadre de son action internationale, la Métropole accompagne et apporte son soutien aux acteurs locaux de son territoire dans la conduite de leurs projets pérennes de solidarité internationale.

En partenariat avec la Société d'enseignement professionnel du Rhône (SEPR), Rhône-Arménie-Formation-Echanges (RAFE) a créé un véritable outil du renouveau de l'enseignement professionnel à Erevan mettant en application les techniques et les méthodes d'apprentissage élaborées dans l'institution lyonnaise. Des sections de formation aux métiers de la mode/couture, coiffure/esthétique, secrétariat de direction/bureautique, métiers de l'hôtellerie/restauration ainsi qu'une section de formation en prothèse dentaire ont été ouvertes et reçoivent une centaine d'élèves chaque année. L'objectif est, grâce à ces formations courtes à des métiers de services, de permettre aux jeunes arméniens touchés par un chômage très important d'accéder plus facilement à un emploi en Arménie. Une partie des cours est dispensée en langue française.

Ce centre d'enseignement professionnel franco-arménien (CEPFA), propose un enseignement professionnel moderne répondant aux critères de formation européens. Il accueille des apprentis venant de toute l'Arménie.

L'association RAFE a poursuivi l'aménagement du centre d'enseignement avec des équipements tels qu'un restaurant et des chambres d'hôtes d'application afin de proposer une formation qualitative et opérationnelle pour de futurs professionnels de la filière tourisme. Le développement du potentiel économique des secteurs d'activité alimentation-gastronomie et tourisme en Arménie est devenu aujourd'hui une des priorités pour tous les interlocuteurs arméniens : Ministère de l'économie de la République d'Arménie, Ville d'Erevan, chefs d'entreprises d'Arménie, la Fondation du développement de l'Arménie et le Consulat général d'Arménie à Lyon. Dans ce contexte, le CEPFA est un acteur incontournable pour le développement de cette activité sur le territoire arménien.

### **III - Compte-rendu des actions 2016 réalisées**

Par délibération du Conseil n° 2016-1067 du 21 mars 2016, l'association RAFE a reçu une subvention d'un montant de 3 700 €, pour son programme d'actions 2016.

Pour 2016, l'association Rhône-Arménie-formation-échanges, en partenariat avec la Société d'enseignement professionnel du Rhône (SEPR), a poursuivi la modernisation des équipements pédagogiques en technologie de l'information et de la communication. RAFE a accompagné la mise en place de nouvelles méthodes pédagogiques en développant les échanges réguliers entre enseignants et apprentis lyonnais et arméniens sur les thématiques du développement durable, de l'agriculture biologique, des systèmes de normes arméniennes et européennes en matière d'hygiène en cuisine. Les enseignants peuvent suivre des cours à la SEPR, échanger avec les apprentis et professeurs lyonnais sur leurs expériences et savoir-faire dans l'apprentissage de leur futur métier. Dans l'objectif de faire vivre concrètement la francophonie, ces échanges pédagogiques entre les 2 établissements à Lyon et à Erevan sont menés en français.

Les élèves reçoivent des cours de français adaptés à leur spécialité, tandis que des enseignants de France viennent régulièrement assurer des cours grâce à l'appui de l'association Rhône-Arménie-formation-échanges (RAFE) et de l'école des métiers SEPR, centre de formation professionnelle initiale à Lyon et établissement partenaire du CEPFA. Les cours par vidéo-conférence se développent également. La qualité de la formation est reconnue par les employeurs qui recrutent les diplômés dès la fin de leurs études.

Plus de 2 500 diplômés du CEPFA se sont insérés sur le marché du travail depuis la création de cette structure. Le centre dispose d'équipements modernes dans des cuisines et des laboratoires aux normes européennes grâce aux soutiens de la coopération décentralisée ainsi que des dotations du Ministère des affaires étrangères et du Sénat français. La Ville d'Erevan met à disposition les locaux à titre gracieux.

### **IV - Programme d'activités 2017 et plan de financement prévisionnel**

Pour l'année 2017, RAFE accompagne dans le cadre de l'enseignement dispensé au CEPFA :

- la continuation du plan de développement numérique permettant de moderniser les approches pédagogiques et de diversifier l'accès d'intervenants extérieurs,

- un programme événementiel permettant la valorisation des compétences techniques (cuisine, hôtellerie, mode-couture, coiffure-esthétique), des jeunes en formation au CEPFA (participation à l'opération Goût de France afin de rendre hommage à l'excellence de la cuisine française, organisation d'un dîner "à la française" avec des chefs du monde, développement aux valeurs communes : le partage et le plaisir du "bien-manger" dans le respect de la planète),

- un programme d'actions valorisant les valeurs de la francophonie et permettant la pratique de la langue dans le cadre des activités du CEPFA.

L'association RAFE, à travers ces échanges bilatéraux, entretient un dialogue professionnel entre partenaires des métiers enseignés à Lyon et à Erevan. Les activités de l'association RAFE présentent un intérêt local dans la mesure où le Centre d'enseignement professionnel franco-arménien d'Erevan, réalisation emblématique, est l'aboutissement de l'engagement des acteurs lyonnais en faveur de la coopération Lyon/Erevan. Ces échanges entre Lyon et Erevan permettent de sensibiliser la population lyonnaise aux enjeux de la solidarité internationale.

#### Plan de financement prévisionnel 2017

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	700	subventions d'exploitation	12 100
		<i>Métropole de Lyon</i>	3 700
		<i>Ville de Lyon</i>	4 700
		<i>Mairie de Chasse sur Rhône</i>	3 700
services extérieurs	1 500	mécénat	48 300
autres services extérieurs	9 200	report	75 000
dotations <i>financement plan numérique</i>	64 000		
dons pour fonctionnement établissement CEPFA	60 000		
<b>Total</b>	<b>135 400</b>	<b>Total</b>	<b>135 400</b>

La Métropole souhaite soutenir l'association RAFE afin qu'elle puisse pérenniser son action, par un soutien financier de 3 700 €, montant identique à 2016, dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités pour l'année 2017.

Le versement s'effectuera en une fois, après réception d'un appel de fonds. L'association RAFE s'engage à fournir à la Métropole un bilan qualitatif et quantitatif de l'action subventionnée réalisée dans le courant de l'année 2018 ;

Vu ledit dossier ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1611-4 et 2121-29 ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** l'attribution d'une subvention, à l'association Rhône-Arménie-formation-échanges (RAFE), d'un montant total de 3 700 € pour son programme d'actions 2017.

**2° - Autorise** monsieur le Président à prendre toute mesure nécessaire à l'application de la présente délibération.

**3° - Le montant** de 3 700 € à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 6574 - fonction 048 - opération n° 0P02O1920.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 8 novembre 2017.**